

La famille Piochard d'Arblay

Bernard **FLEURY**

Avant-propos

Le 12 juin 2010, une trentaine des membres de la Burney Society étaient en visite à Joigny sur les traces de leur héroïne, célèbre écrivaine anglaise.

Frances (dite Fanny) Burney est, on le sait, devenue Madame Piochard d'Arblay, en épousant un officier de Lafayette émigré près de Londres. Dans notre étude sur *La vie publique à Joigny de la Révolution à la Belle Epoque*, nous y avons consacré un chapitre, essayant par là de donner un regard extérieur sur cette époque particulièrement riche en événements ; c'est alors que commencèrent nos relations avec Lorna Clark, éditrice de la *Burney letter*, organe de diffusion des études faites à propos des œuvres et de la vie de la femme de lettres. Un échange de correspondance amena cette universitaire canadienne (Mc Gill à Montréal) à nous demander une étude sur ses liens avec notre ville ; celle-ci parut dans le deuxième numéro de l'*Echo de Joigny* de 2003.

Cette communication excita l'appétit des lecteurs pour en savoir un peu plus sur l'époux de leur héroïne et son lieu de naissance. Il ne faut certainement pas chercher plus loin l'origine de ce pèlerinage jovinien pour découvrir un aspect de la vie de Fanny Burney qu'à l'évidence la plupart ignorait. Pour les éclairer, à la demande de Lorna Clark, nous fumes amené à étudier la généalogie de cette vieille famille jovinienne méconnue des membres de cette société. Nous avons pensé que les membres de l'Association culturelle et d'Etudes de Joigny pourraient bénéficier eux aussi de cette étude¹.

Préambule

Il faut bien le constater : les honorables membres de la Burney Society, s'ils connaissent dans le détail leur héroïne, savent peu de chose de son époux et de sa famille.

1. Celle-ci comporte un arbre indenté de la généalogie des Piochard ; il est l'œuvre de Jean Neige ; nous l'en remercions.

Il n'est pas ais , non plus, de comprendre la gen se du nom de famille, si on ne connaît pas les traditions fran aises m di ales qui permirent   certains personnages d'ajouter   leur nom commun celui d'une propri t  appel e fief.

Le fief  tait octroy  par le seigneur suzerain   un vassal. Sur cette terre, parfois modeste, ce dernier avait droit de justice et de police ; il avait surtout le droit d'en ajouter le nom   son patronyme, ce qui lui donnait une meilleure reconnaissance dans la soci t .

Primitivement, les fiefs octroy s pouvaient  tre repris et donn s   d'autres selon l'humeur du suzerain ; mais rapidement, ils rest rent dans la m me famille et furent transmis par h ritage. Ils devenaient en quelque sorte un bien particulier comme un autre et pouvaient  tre l'objet de transactions, mais on en conservait le nom. C'est ainsi que la terre d'Arblay agr mentait le nom de la famille Ferrand, comme celle des Piochard. Il y avait des Ferrand d'Arblay en m me temps que les Piochard d'Arblay.

Ce n'est pas pour autant que cette « particule » conf rait un titre de noblesse. Pour les  l ctions aux Etats g n raux, beaucoup de repr sents du Tiers- t at poss daient un patronyme agr ment  d'un nom de terre. Pour les roturiers, le moyen le plus s r pour obtenir la qualit  de noble, c' tait d'embrasser la carri re militaire et d'y gagner galons et r compenses honorifiques, telle la croix de chevalier de Saint-Louis.

Tous ces titres disparurent   la R volution. Alors le nom de la terre-fief  tait purement et simplement supprim  ou bien il  tait accol  au patronyme en supprimant l'article « de », la fameuse « particule ».

C' tait aussi une fa on, de distinguer les diff rents descendants d'une m me famille qui, ne bougeant pas beaucoup, cohabitaient souvent dans la m me ville. Au XIX  si cle, cette pratique fut souvent remplac e par l'accolement au patronyme de celui de l' pouse (l'exemple jovinien classique est celui de Lesire-Lacam : Edme Louis Lesire  tait l' poux de Mademoiselle Lacam).

Sous le Second Empire, subrepticement la particule r apparut ; mais c'est surtout la III  R publique et le gouvernement des « Opportunistes » qui permirent non seulement le port de la « particule », mais aussi celui des titres nobiliaires acquis sous l'Ancien R gime ou sous l'Empire, afin, au d but, de se rallier les activistes royalistes, car la r publique ne tenait qu'  un fil. Ensuite la pratique entra dans les m oeurs et perdura avec les IV  et V  R publiques. Notons que c'est une d cision de justice de 1954 qui permit   la famille Piochard de La Br lerie de s'approprier le titre comtal d'Alexandre Piochard d'Arblay.

Examinons maintenant la g n alogie de la famille Piochard, qui permettra de situer les personnages que Frances Burney ou son mari mentionnent dans leurs lettres  crites de Joigny.

La famille Piochard

1. Piochard Tête d'argent

Bien sûr, il y en eut d'autres avant lui, mais on ne parle guère des prédécesseurs de celui qui fut maire de Joigny au milieu du XVI^e siècle, **Jehan Piochard**, que ses contemporains surnommèrent « *Tête d'argent* », probablement parce qu'il avait la chevelure poivre et sel, mais plus sel que poivre.

Les règles de la coutume électorale voulaient qu'officiers de justice et marchands alternent à la magistrature suprême de la ville. C'est pourquoi Jehan Piochard fut élu maire au tour des marchands, car il était marchand tanneur, un métier alors fort lucratif, qui permit à ses deux fils d'acheter des propriétés modestes par leur taille, mais portant fief, survivance du droit féodal, qui permettait d'ajouter leur nom au patronyme commun.

L'aîné Jehan II, né en 1636, se voyait pourvu du fief d'Arblay, hameau de la paroisse de Neuilly (seulement 17 arpents 3 quartiers, soit environ 8 hectares).

Le second, Etienne, né en 1638, achète en 1682 le domaine de La Bruslerie d'une contenance de 3 600 perches soit 36 arpents, environ 15 hectares, situé sur le territoire de Champlay. Ainsi naissent les nouveaux patronymes, Piochard d'Arblay, pour la branche aînée, et Piochard de La Bruslerie, pour la branche cadette de la famille.

Conjointement, ces deux familles, en recherche de noblesse, voient dès lors tous leurs représentants masculins épouser la carrière des armes.

2. La branche aînée, les Piochard d'Arblay :

Jean III Piochard d'Arblay, fils de Jehan II, est né en 1677 ; il fut d'abord Gendarme Ecossais de la Maison du Roi, puis lieutenant de Dragons. Il épousa Emérantine Jacquinet le 29 mai 1702.

Leur premier fils est baptisé **Pierre** le 11 mars 1703, comme son parrain, Pierre Badenier. Ses trois frères et une sœur décèdent en bas âge ; une autre sœur, la dernière, meurt à l'âge de 17 ans. Entré comme cadet au Royal Artillerie, il devient commissaire ordinaire de l'Artillerie en 1745. Cette année-là, il est nommé chevalier de Saint-Louis. En 1759, il deviendra lieutenant colonel, puis sous-directeur de l'Artillerie du Duché de Bourgogne en résidence à Besançon.

En 1750, il a 47 ans, il épouse Claudine Bazille, âgée seulement de 22 ans, dans la chapelle du château. Celle-ci est la sœur de Gabriel Jean-Baptiste Bazille, futur parrain d'Alexandre Piochard d'Arblay et maire de Joigny de 1764 à la Révolution. Pierre meurt le 17 avril 1761.

Ils ont huit enfants ; trois meurent jeunes et un autre n'a pas de descendance. Le 6^e enfant, une fille, nommée Jeanne Emerantienne, épouse le sieur Girardin de Colan. L'aîné, Jean-Pierre, né en 1750, est tué au combat étant capitaine à l'âge de 28 ans. Le 4^e, François, né en 1756, meurt à

- PIOCHARD Jehan dit « Tête d'argent » (1597 / -)
 - marie à **de VARENNES Catherine (1624 / -)**
- PIOCHARD Catherine (1630 / 1696) mariée à **FERRAND Pierre**
- PIOCHARD Edmée (1633 / -)
- PIOCHARD d' ARBLAY Jehan II (1636 / 1680)
 - marie à **DUPUIS Marie Marguerite**
- PIOCHARD Louise (1672 / 1721) mariée à **BOULARD Claude - Médecin**
- PIOCHARD d' ARBLAY Jehan III (1677 - 1738)
 - marie à **(29/5/1702 -) JACQUINET Emérantine**
- PIOCHARD d' ARBLAY Pierre (1703 / 1761)
 - marie à **(1750 -) BAZILLE Claudine (1728 /)**
 - PIOCHARD d' ARBLAY Jean-Pierre (1750 / 1778)
 - PIOCHARD d' ARBLAY Alexandre Gabriel (1753 / 1753)
 - PIOCHARD d' ARBLAY Alexandre Jean-Baptiste (1754 / 1818, Bath)
 - marie à **(1793 -) BURNEY Frances dite Fanny (1752 - / 1840-)**
 - PIOCHARD d' ARBLAY Alexandre Charles Louis Clergyman (1794 / 1837)
 - PIOCHARD d' ARBLAY Marie-Julie (1755 - / -)
 - d' ARBLAY François (1756 - / 1793)
 - PIOCHARD d' ARBLAY Jeanne (1757 - / -)
 - PIOCHARD d' ARBLAY Louis (1760 - / -)
 - PIOCHARD d' ARBLAY Suzanne (1761 - / -)
 - PIOCHARD d' ARBLAY Jean-Etienne (1704 - / -)
 - PIOCHARD d' ARBLAY Jean Prosper (1705 - / -)
 - PIOCHARD d' ARBLAY Jean Baptiste (1707 - / -)
 - PIOCHARD d' ARBLAY Marie-Anne (1708 - / -)
 - PIOCHARD d' ARBLAY Emérantine (1710 - / 1727 -)

la frontière espagnole des suites de ses blessures en 1793 alors qu'il était capitaine. Le 2^e, prénommé Alexandre Gabriel, né en 1753, meurt à moins d'un an.

Troisième fils, **Alexandre Jean-Baptiste Piochard d'Arblay** naît le 13 mai 1754. Son parrain est son oncle prénommé pour l'occasion Jean-Baptiste, son deuxième prénom ; son premier prénom, Gabriel, avait été donné au frère précédent, décédé peu après le baptême. Probablement à cause de cela, Alexandre Jean-Baptiste a été ondoyé par la sage-femme, comme il est indiqué dans son acte de baptême.

Par le « dénombrement » (recensement) de 1764², on sait qu'Alexandre Jean-Baptiste habitait avec sa mère, deux frères et une sœur, rue de la Porte Bignon, maintenant rue Paul Bert. Le père est mort trois

2. BMJ, carton XXII, fac. 2.

11

En mil sept cent cinquante quatre la treize du mois de mai j'ai
 acheté visine sur signé la ville appelle les communes du batiment à deux et vingt
 d'alexandre appelle par son nom d'arblay fils de mon pere pere le d'arblay appelle en
 Jean-Baptiste plus royal artillerie et de domme chadme ville le pere et mire
 piuchard d'arblay ensemble ne la manayay et aysse a la maison a coupe
 de son pere de mort pere le sable la grotte de cette grotte
 qui a l'abondance lequel a tre pere pere jean-baptiste
 son pere et pere malencon dame anne boulard grotte de mire
 pille avocat en parden qui ont tenu avec nos
 avic Bazille et j'unc chotie le Bazille
 Bonnefoy pere

ans plus tôt et quatre frères et sœurs sont décédés en bas âge. Ils ont un train de vie d'une certaine aisance, car Madame d'Arblay a trois domestiques à son service, plus « un enfant en pension ».

Monarchiste constitutionnaliste, Alexandre d'Arblay est adjudant général dans l'armée du Centre en 1791. Quand, à la suite des événements d'août 1792, le roi et sa famille sont incarcérés au Temple, tout l'état-major déserte en même temps que Lafayette. Il fuit en Angleterre et se retrouve avec Narbonne-Lara hébergé par Germaine de Staél à Juniper Hall. C'est là qu'il rencontre Fanny Burney ; ils se marient en 1793. Ils ont un seul fils né l'année suivante : Alexandre Charles Louis dit Alex.

En 1800, avec l'avènement du Consulat et la Paix d'Amiens, il rentre en France et sollicite sa réintégration dans l'armée. Mais, il a la malencontreuse idée d'émettre la condition de ne pas combattre contre les Anglais ; Napoléon Bonaparte, Premier Consul, le met donc à la retraite, mais conditionne le versement de sa pension à l'exigence qu'il établisse sa résidence en France. C'est ainsi qu'à la demande d'Alexandre d'Arblay, son épouse et son fils le rejoignent. Ils habitent Passy ou Paris.

Rapidement, Alexandre décide d'emmener Fanny et Alex à Joigny pour les présenter à sa famille. Ils résideront rue d'Etape chez l'oncle Bazille à chacun de leurs séjours. Les lettres qu'elle écrit alors mettent en scène, outre la famille, les nombreuses connaissances joiviniennes et surtout Louis Bonaparte, frère du Premier Consul et colonel du V^e Régiment de Dragons basé à Joigny ; il ne loge pas très loin sur le quai de Paris.

Le dénombrement de 1764 nous apprend que Gabriel Bazille habite cette année-là avec son père (on ne parle pas de dame) ; il a cinq domestiques et un commis en relation certaine avec son importante activité professionnelle de vigneron négociant en vin. A l'arrière de la maison, se trouvent des communs, dont l'architecture est intéressante, avec des caves importantes. Cette importante propriété avait été l'auberge des Trois Rois, relai de poste qui avait été vendue par le maître de poste, Jean-Baptiste Bonnet, à la ville de Joigny pour agrandir les casernes toutes proches. Celles-ci désaffectées, la ville en cède la propriété à son Maire, qui remanie complètement l'auberge elle-même pour en faire un hôtel particulier.

Fanny Burney se trouve bien dans l'ambiance familiale de l'oncle et la tante Bazille ; elle les apprécie tellement, dit-elle dans une de ses lettres, qu'elle pourrait rester auprès d'eux très longtemps. C'est là qu'elle reçoit les visites de la nombreuse famille de son mari, un peu trop envahissante à son gré. Par contre, elle apprécie particulièrement la compagnie du jeune colonel Louis Bonaparte.

Fanny n'aimait pas particulièrement les rues pentues et mal pavées qu'elle devait emprunter pour se rendre au château notamment pour le fameux « dîner de noces » chez la cousine Chollet. Par contre, la vue qu'elle découvrait depuis la grande salle du château l'avait enthousiasmée.

Il ne semble pas qu'elle se soit rendue à Arblay. En tout cas, elle n'en parle pas.

Avec la Restauration, Alexandre d'Arblay reprend du service dans la garde du roi. Lors des Cent jours, il l'accompagne lors de sa fuite à Gand. C'est alors, en avril 1815, que Louis XVIII le fait comte. Son unité est jointe à l'armée de Blücher et il se retrouve à Trèves où, blessé par un coup de pied de cheval, Fanny ira le chercher pour le ramener en France, puis en Angleterre. Il meurt à Bath trois ans plus tard.

Leur fils unique, **Alexandre Charles Louis**, né le 18 décembre 1794, devenu pasteur, meurt à l'âge de 42 ans, sans descendance, le 19 janvier 1837. Ainsi s'éteint la branche aînée des Piochard, devenus comtes d'Arblay.

2. La branche cadette, les Piochard de La Bruslerie :

Le fils d'Etienne Piochard de La Bruslerie, **Etienne II**, est né en 1669. Il entre en 1687 à la compagnie des gendarmes écossais de la maison du roi. Il prend part à la bataille de Fleurus en 1689. En 1694, il quitte l'armée et achète la charge de lieutenant criminel en l'Election de Joigny et épouse Marie-Anne Guérin de la Carthoderie. Quatre ans plus tard, il reprend du service et est fait prisonnier à la bataille d'Hochstaedt. Il reste ainsi quatre ans en Angleterre avant d'être échangé. Il achète alors une compagnie de Dragons. Puis, il reprend sa charge de lieutenant criminel. Celle-ci supprimée, il obtient de la duchesse de Lesdiguières, comtesse de Joigny, la charge de « *capitaine du château et de garde des bois, rivières, chasses et pêches du comté de Joigny* » au décès de Loup Blanchard, sieur de Paroy. Cette charge donne le droit d'habiter le château ; elle reste dans la famille jusqu'à la Révolution.

Jean-Etienne Piochard de la Bruslerie, fils d'Etienne II, se voit confirmé dans sa charge de capitaine du château et maître des eaux et forêts comtales par le nouveau comte de Joigny, François Louis de Neufville, duc de Villeroy, héritier de la duchesse de Lesdiguières. Jean-Etienne Piochard de La Bruslerie était le filleul du cousin germain de son père, Jean-Baptiste Piochard d'Arblay. Né en 1696, il décède en 1766.

Une de ses sœurs, **Angélique Julie**, épouse **Louis Chollet**, sieur de Bèze, qui devient prévôt de Joigny en 1752 et maire de Joigny sept ans plus tard. Le sieur de Bèze meurt en prenant sa charge le jour même de son installation. C'est probablement leur fille, **Marie Anne**, née en 1731,

- PIOCHARD Jehan dit « Tête d'argent » (1597 / -)
marié à *de VARENNES Catherine* (1624 / -)
- PIOCHARD Estienne (1638 / - / 1693 -)
marié à (1660 -) *CHOMEREAU de BEAU CHESNE Anne*
- PIOCHARD de LA BRUSLERIE Estienne II (1669 / - / 1729)
marié à (1694 -) *GUÉRIN de LA CARTHODERIE Marie-Anne*
- PIOCHARD de LA BRUSLERIE Jehan (1671 / - /)
marié à (1691 -) *CHATEAU Marie-Liesse*
 - PIOCHARD de LA BRUSLERIE Marie-Anne (1695 / - / 1700 -)
 - PIOCHARD de LA BRUSLERIE Jean-Etienne (1696 / - / 1766)
marié à (1726 -) *de BOUTEVILLE Jeanne-Louise*
 - PIOCHARD de LA BRUSLERIE Pierre Louis Nicolas
(1727 / 1800) marié à (1743 -)
CHAUDOT de RICHEMONT Marie
 - PIOCHARD de LA BRUSLERIE Élisabeth-Marie (1697 / - / 1773)
 - PIOCHARD de LA BRUSLERIE Angélique-Julie (1698 / - / 1766 -)
mariée à (18/10/1730 -) *CHOLLET Louis - Lieutenant du Baillage*
 - CHOLLET Marie-Anne Julie (1731 / - / 1821 -)
 - PIOCHARD de LA BRUSLERIE Antoine (23/7/1699 / - / 24/8/1699 -)
marié à (1710 -) *VIDAL Suzanne*
 - PIOCHARD de LA BRUSLERIE Jehan (1672 / - / 1706 -)
 - PIOCHARD de LA BRUSLERIE Marie-Anne (1673 / - / 1685 -)
 - PIOCHARD de LA BRUSLERIE Savinien (1675 / - / -)
 - PIOCHARD de LA BRUSLERIE Alexandre (1676 / - / -)
 - PIOCHARD de LA BRUSLERIE Jacques (1678 / - / -)
 - PIOCHARD de LA BRUSLERIE Mathurin (1679 / - / 1757 -)
 - PIOCHARD de LA BRUSLERIE Edme (1680 / - / -)

demeurant au château, qui reçoit la famille pour le fameux dîner « de noces » dont parle Fanny Burney ; elle n'a pas été mariée et est morte en 1821 à l'âge, canonique pour l'époque, de 90 ans.

Jean Estienne quitte le service militaire en 1756 et se retire à Joigny. L'année suivante, il obtient du comte de Joigny, Louis Nicolas de Neufville, duc de Villeroy, la charge de capitaine du château pour son fils **Pierre Louis Nicolas**. Ce dernier était né en 1727 et avait eu le comte pour parrain. Comme tous les membres masculins de la famille, il épouse la carrière des armes, mais doit l'arrêter pour cause de blessures. Il passe le reste de sa vie à Joigny, y compris la période révolutionnaire, à laquelle il s'adapte au mieux, même pendant la Terreur. Il est pratiquement le seul noble qui ne soit pas incarcéré par le Comité de surveillance révolutionnaire. Il quitte le château pour s'installer rue Montant au Palais. Il y meurt en 1800.

Parmi ses huit enfants, sa fille, **Julie Edmée**, née en 1766, épouse, en 1790, Jean-Baptiste Billebault, le maire de Joigny sous le Premier Empire, de 1806 à 1815.

Remarquons que la branche cadette des Piochard, les La Bruslerie, hérite du titre comtal, la branche aînée de la famille s'étant éteinte avec le décès d'Alex. Le transfert de ce titre est entériné par jugement du tribunal civil rendu le 7 juillet 1954.

Notons encore qu'au recensement de 1764, vivent au château trente-cinq personnes :

- Pierre Louis Nicolas Piochard de La Bruslerie, le gouverneur du château, son épouse et leur fille aînée, deux plus jeunes sont décédées ; ils ont deux domestiques ;
- Madame Chollet, sœur de Jean Estienne Piochard de La Bruslerie, et sa fille Marie-Anne qui ont trois domestiques ;
- Mademoiselle de la Bruslerie est probablement la sœur aînée de Mme Chollet. Célibataire, elle a un domestique ;
- M. Saulnier, probablement Charles Edme, le bailli, sa femme, un enfant et trois domestiques ;
- Il y a aussi au château la veuve Jean-Baptiste Lemeur, qui a trois domestiques, la veuve Laurence Martin et son fils et Monsieur Deformanoir de Saint-Marc ;
- Le geôlier Antoine Burat et sa famille sont au nombre de huit.

Cette biographie sommaire des Piochard est relevée à partir des registres de baptêmes, mariages et sépultures de Joigny et aussi des renseignements précieux relevés dans le « dénombrement » de 1764 ; ils nous permettent de situer les personnages que Fanny Burney rencontra à Joigny et de mieux comprendre sa correspondance depuis Joigny et surtout celle de son époux.

Joigny et l'Armée

Bernard FLEURY

Entre Joigny et l'Armée existe une vieille histoire de compagnonnage¹.

Dans la période brillante de la première dynastie comtale, il s'agissait surtout d'aller combattre loin de Joigny. C'était le Moyen Age particulièrement faste pour Joigny. Les relations directes de la ville avec les armées ne commencent qu'après.

On peut les diviser en trois périodes :

1. Une période difficile, pendant laquelle la ville subit les troupes à son corps défendant.
2. Une période d'adaptation, pendant laquelle la municipalité construit des casernes.
3. Une période qu'on peut appeler économique, une symbiose s'installant entre la troupe et la population.

I – Joigny subit les armées.

Après les désastres de la guerre de Cent Ans, qui ruine les faubourgs, suit une période d'accalmie. Avec les guerres de religion, la ville elle-même est directement concernée, elle finit par se donner à la Ligue et c'est seulement en 1594 qu'elle se rend, exsangue, aux troupes royales.

Durant le XVII^e siècle et le début du XVIII^e, les passages militaires sont fréquents et les habitants doivent accueillir, loger et nourrir les troupes de passage. Les hommes arrivent avec un billet de logement chez les particuliers et ne se comportent pas toujours de façon courtoise. C'est un privilège recherché que d'être exempté du logement des gens de guerre.

Aussi les édiles municipaux décident-ils d'aménager une caserne pour échapper autant que possible à ces désagréments.

1. L'étude suivante, bref historique de la présence militaire à Joigny, ville de garnison pendant cinq siècles, nous a été demandée à l'occasion des cérémonies officielles, le 28 avril 2010, du départ du 28^e GG, c'est-à-dire de l'Armée, scellant ainsi une cohabitation qui semblait quasi éternelle.



30. - JOIGNY. - Le Défilé du 1^{er} Dragons



Collection J. D., Sens

C'est aujourd'hui le 1^{er} régiment de dragons qui tient garnison à Joigny. Cette ville, depuis un temps immémorial, sert de résidence à un régiment de cavalerie. C'est ainsi que nous lisons dans nos vieilles annales que, le lundi 6 septembre 1785, un feu d'une violente intensité s'était déclaré à Brionn, les soldats et officiers du régiment Dauphin-cavalerie accoururent de Joigny, et soutinrent leurs efforts à ceux des habitants pour arrêter les progrès de l'incendie qui ne fut entièrement éteint que 5 jours après. (Théodore Tarbé, Recherches historiques sur les antiquités du département de l'Yonne, page 482).

Le 1^{er} Dragons parade et défile.

II – Joigny s'adapte et devient ville de garnison

- La caserne de la rue d'Etape

En 1730, maire et échevins décident d'acheter un grand bâtiment situé le long des remparts sud dans le bas de la rue d'Etape pour servir de caserne. Joigny ville de garnison était née. Cette caserne de la rue d'Etape, agrandie de l'ancienne auberge des Trois Roys, aurait pu abriter 300 hommes et autant de chevaux.

Elle n'est pas longtemps utilisée, car les murailles des fortifications sud sont abattues à partir de 1750 pour aménager le quai de Paris ; en ouvrant la rue d'Etape sur le quai, une grande partie de la caserne est détruite, aussi la construction de nouveaux bâtiments est-elle décidée.

- Le quartier de Saint-Florentin

C'est au sud-est de la ville que la municipalité décide de construire de nouvelles casernes dès 1754. L'ouvrage est confié à l'architecte Charles Alex Guillaumot.

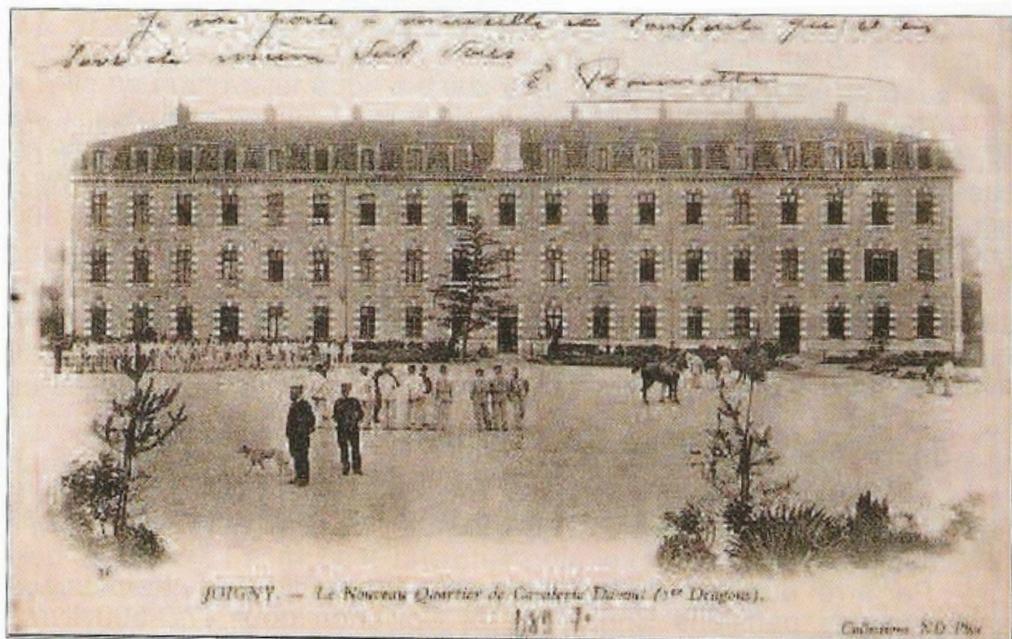
Par arrêt du 3 mai 1757, le Conseil d'Etat adjuge les travaux aux entrepreneurs parisiens Christophe et Collignon pour 177 500 livres tournois, somme considérable représentant les revenus de la ville d'environ dix années, car c'est bien la ville qui est chargée de régler la note.

Deux personnages historiques ont fréquenté Joigny :

– **Louis Bonaparte**, le petit frère de Napoléon, futur roi de Hollande et père de Napoléon III, commande le V^e Dragons basé à Joigny en 1802 et 1803. Sous son impulsion, le 5 frimaire an XI, est prise la décision «*d'achever la construction du cazernement : A l'arrière, construire un grand corps d'écuries avec chambres au-dessus et exhausser d'un étage les deux corps de bâtiment du devant*». Le 10 février 1806, le maire, Jean-Baptiste Lacam, propose de nommer la place en construction devant les casernes, sur le petit champ de manœuvre, *Place Louis Bonaparte*. Cette place a gardé le nom de Louis Bonaparte jusqu'en 1815. Elle retrouvera ce nom, sous le second Empire, mais, seulement le 10 mai 1868, pour le perdre à nouveau en 1870, en devenant la promenade du Midi.

– En juillet 1830, le **duc de Chartres**, colonel du 1^{er} régiment de Hussards, vient visiter son régiment cantonné à Joigny. Dans les premières heures du 1^{er} août, il est informé que son père, le duc d'Orléans, est nommé lieutenant général du royaume. Il part pour Paris à la tête du régiment à 8 heures du soir derrière un « *drapeau tricolore en soie confectionné à la hâte, portant, en lettres d'or, les mots : "La ville de Joigny au Régiment de Chartres"* ». Le 4 au matin, le régiment arrive à Paris et accompagne le futur Louis-Philippe dans la traversée de Paris. Il n'est pas interdit de penser que la révolution de 1830 a été en partie préparée à Joigny.





Le nouveau quartier devient le quartier Davout

III – La troupe, richesse économique

Sous le Second Empire, les édiles municipaux prennent conscience de l'importance économique de la présence de la troupe. Une supplique est adressée à l'Empereur pour «augmenter la garnison». Une réponse arrive trois mois plus tard: «l'attribution d'un escadron supplémentaire est conditionnée à son logement dans le “petit quartier” aux frais de la ville». Ce casernement appartient à M. Delapierre, qui le loue à la ville. Il deviendra l'école Saint-Jacques.

La III^e République et la construction du quartier Davout

Le 10 septembre 1874, le maire Henri Bonnerot consacre une séance extraordinaire du Conseil municipal pour constater que la troupe est nécessaire au commerce jovinien et qu'un régiment entier serait le bien-venu ; mais le grand quartier (Saint-Florentin, puis Dubois-Thainville), appartenant à l'Etat (la Ville en ayant la nue-propriété, c'est-à-dire qu'elle paie constructions et grosses réparations !) ne peut contenir que 415 hommes et 280 chevaux, or, pour un régiment complet, il faut des constructions supplémentaires capables de loger 385 hommes et 320 chevaux. Le Petit Quartier Delapierre étant insuffisant, mal commode et coûtant fort cher à la Ville, on décide de construire un nouveau « quartier » vers l'ancienne commanderie de La Madeleine.

« La Ville s'engage à mettre gratuitement les terrains à disposition. Elle s'engage à avancer les 500.000 francs nécessaires à la construction. Elle s'engage à fournir 15 à 16.000 litres d'eau après avoir amené l'eau de la Ville au quartier. Elle s'engage à éclairer au gaz les voies reliant la ville et le quartier.»



Le 1^{er} Dragons et la Belle Epoque à Joigny

Dès les débuts de la III^e République, ce sont toujours des dragons qui sont affectés à Joigny. Mais c'est le 1^{er} Dragons, en garnison à Joigny de 1897 à 1914, qui y laisse une marque particulière. Il était une manne pour le commerce jovinien et notamment pour la cinquantaine de cafés. Les officiers et même de simples dragons louaient des maisons ou des chambres chez des particuliers qui s'enorgueillissaient de les loger. Souvent issus de l'aristocratie, en tout cas des milieux les plus bourgeois, ils amenaient les idées à la mode, la nouveauté du sport souvent importé d'outre-manche avec l'anglomanie du moment et, surtout, ils étaient au centre de l'engouement pour les courses, les concours hippiques, le carrousel d'Epizy étant un point fort. A Joigny, dragons et Belle Epoque ne faisaient qu'un. Cette complicité a duré 17 ans.

Le 1^{er} Dragons quitte Joigny en mars 1914, mais, comme notre ville était située entre Sens et Dijon, qu'elle possédait des casernements suffisamment vastes, d'excellentes relations routières, ferroviaires avec les camps de Champagne et l'Est de la France... tout concourrait à merveille pour l'implantation de l'un des cinq régiments d'artillerie lourde nouvellement créés.

Le 3^e Régiment d'Artillerie Lourde est formé à Joigny dès le départ du 1^{er} Dragons en avril 1914.

La population jovinienne, sans oublier ses dragons, accueille avec chaleur et sympathie ce nouveau régiment qui reçoit son étendard le 15 juillet 1914. A l'occasion du 14 juillet, sont organisés cinq jours de fêtes avec courses hippiques, spectacles divers, bals populaires, épreuves



d'athlétisme, illuminations, dans la meilleure ambiance. Hélas, la déclaration de la Grande Guerre l'emmène loin de Joigny. Il y revient après l'armistice, mais 10 ans après il est dissout.

Le 3^e Régiment d'Artillerie Coloniale est créé en 1928 et 1929.

La réorganisation de l'Armée Française comporte la formation de nouvelles unités, dont celle du 3^e Régiment d'Artillerie Coloniale qui tiendra garnison à Joigny par décision Ministérielle à partir du 1^{er} septembre 1928, dans les casernements rendus disponibles par la dissolution du 103^e Régiment d'Artillerie Lourde.

Ce régiment était composé de Français et de Malgaches. La plupart de ses personnels étaient de carrière ou engagés. On voyait au marché du samedi matin, les femmes d'officiers faire leurs courses accompagnées de « l'ordonnance » malgache pour porter les paniers. Beaucoup d'officiers ou sous-officiers prirent leur retraite à Joigny, quelquefois après s'y être mariés. Après la guerre de 1939-1944, les casernements étaient libres.

Le Groupe Géographique à Joigny.

Le 24 octobre 1949, sur ordre du Secrétaire d'Etat à la guerre, est ordonné le transfert du Groupe Géographique² Autonome du Fort de Montrouge à Joigny ; il s'effectue de mars à mai 1950.

2. Tout d'abord, un peu d'histoire : en 1686, le Ministre de la guerre, Louvois, crée le dépôt de la guerre chargé des travaux topographiques indispensables à la conduite des opérations militaires, et archivages de plans, des places fortes et des cartes, sous la conduite du marquis de Champlay, notre voisin. Ce service est composé d'officiers d'encadrement qui prennent le titre d'Ingénieurs des Camps et Armées, pour devenir en 1719, le Corps des Ingénieurs Géographes.



Pour ce faire, il demande au Service du Génie d'étudier la mise à sa disposition de l'Annexe Davout, du parc à fourrage, des ateliers de réparation de l'ancien Centre Mobilisateur d'Artillerie Coloniale N° 28, de la manutention ainsi que la libre disposition du manège «Lassalle» du Quartier Davout loué au Ministère de l'Intérieur (CRS 44).

Devant les difficultés rencontrées, cette dernière solution n'est pas retenue ; la construction de hangars supplémentaires dans le parc d'Artillerie devient une obligation, ainsi qu'un bâtiment pour la troupe, en 1954, dans l'annexe Davout, qu'on baptise alors Quartier Abescat.

D'autres constructions et pas des moindres viennent, durant les périodes récentes, parfaire l'installation, qui laissaient supposer sa pérennité. Mais le gouvernement en décide autrement.

Aujourd'hui 28 avril 2010, le Groupe géographique des Armées quitte Joigny, 60 ans après son arrivée. C'est de loin le régiment qui est resté à Joigny le plus longtemps. Pour les Joviniens, mis à part les plus anciens, il fait partie intégrante de la ville ; ils l'ont toujours connu.

Pendant près de quatre siècles, militaires et Joviniens ont vécu en symbiose. Joigny va devoir retrouver ses marques. Ce ne sera pas simple.

En perdant le Groupe Géographique, Joigny subit une véritable amputation.

De 1888 à 1940, le Service Géographique dont le siège est à Paris, va jouer le rôle d'Institut Géographique d'Etat chargé de tous les travaux géodésiques, topographiques et cartographiques de la France et de ses colonies. Il sera remplacé par l'IGN (Institut Géographique National). En 1946 est créée la section Géographique de l'Armée qui deviendra, en janvier 1949, le Groupe Géographique.



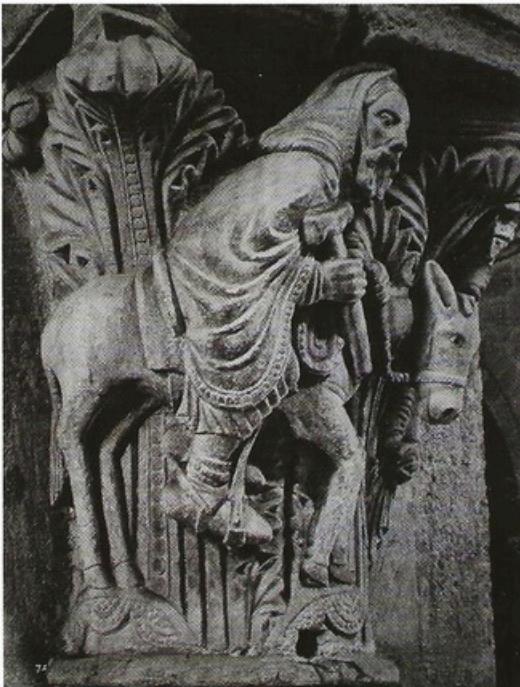
Etats d'âne à Bussy-en-Othe

Elisabeth CHAT

Qui n'a jamais traité son voisin d'âne ? Qui n'en a, au moins une fois, été qualifié ? Qui ne connaît pas *Peau d'âne* ? Qui n'a pas entendu parler des bains de lait d'ânesse de Cléopâtre ou de Poppée ?

La Bible, au quatrième livre, *Les Nombres*, raconte l'épisode du prophète Balaam et de son ânesse¹. Symbole de la connaissance, douée de parole, elle tente d'avertir son maître de la présence de l'ange, alors qu'il chemine sur son dos sans rien voir ni entendre.

Comment mieux valoriser le modeste animal et reconnaître la place qui lui revient ? Ce compagnon quotidien des tâches les plus humbles est omniprésent dans l'imaginaire, la littérature et l'art depuis quelque six mille ans.



Balaam sur son ânesse.

Collégiale Saint-Andoche de Saulieu
(Raymond Oursel, Bourgogne romane,
8^e édition, MCMLXXXVI,
Zodiaque la nuit des temps)

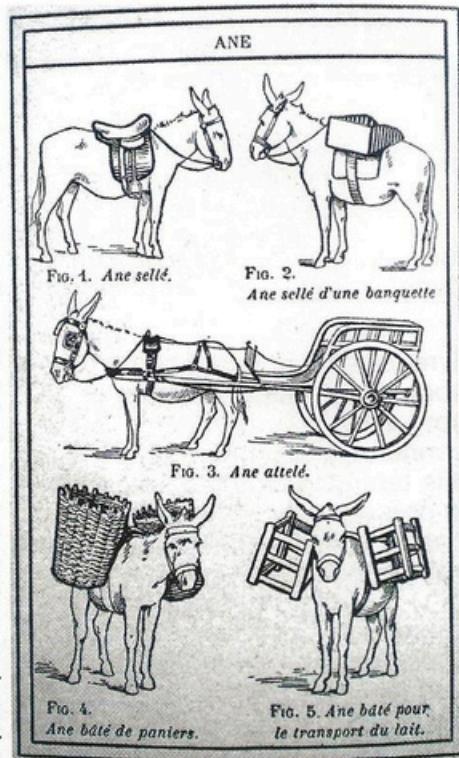
Qu'il soit de trait, de bât, attelé ou sellé, l'âne est presque toujours de somme, nous délestant de nos bagages, de nos charges lourdes ou de nos corps las. Patient, doux, affectueux, endurant, l'âne revient aujourd'hui

1. Nombres, Chapitre 22, Versets 21-35.

en force au secours des randonneurs « tout terrain » et des adeptes d'une vie plus proche de la nature. Ses fêtes anciennes reprennent la tradition de religiosité populaire et connaissent le renouveau dans une société nostalgie et peut-être inconsciemment avide de symboles². Animal hier décrié des ignorants, l'âne est aujourd'hui réhabilité en toute légitimité et reste sans conteste l'allié des petits.

Le *Nouveau dictionnaire de la vie pratique de 1923*³, (qui ne laisse rien dans l'ombre ni dans le doute⁴), présente ainsi le perissodactyle :

ANE : Bête de somme par excellence, connue et appréciée surtout dans les régions du Midi. Son élevage est pratiqué particulièrement dans la Gascogne et le Poitou. Mieux que le cheval, l'âne supporte la privation de soins, de boisson et de nourriture. Il lui suffit d'avoir un peu d'avoine pour avoir de l'allure et doubler son énergie ; composer sa nourriture ordinaire de foin, paille hachée, trèfles et luzernes, ainsi que racines fourragères. L'âne est d'une santé robuste et porte de lourds fardeaux, surtout à l'aide du bât, (V. BAT). Ne l'atteler qu'en cas de nécessité ; l'utiliser surtout au labour où, accouplé à un cheval, il se comporte aussi courageusement que ce dernier. L'âne qui porte des fardeaux se ferre des pieds de devant seulement ; l'âne de trait se ferre aux quatre pieds. Comme monture, il est difficile à sangler assez serré du premier coup : le seller d'avance et serrer à nouveau la sangle quelques minutes après pour empêcher la selle de tourner et éviter des chutes.



L'ânesse est utile surtout à cause de son lait qui est recommandé dans certaines affections de l'estomac et des bronches.

L'âne du Poitou, vendu comme bête de trait ou de somme a environ 1m.45 de l'oreille à la naissance de la queue ; hauteur : 1m.13 à la croupe et 1m.10 à l'épaule ; il est noir ou bai brun avec le museau gris cendré ; il doit avoir le poil fin et épais, les oreilles longues et fines, les naseaux bien

2. Sur ce sujet voir l'article sur l'âne de Jose Ramon Marino Ferro, in *Symboles animaux, un dictionnaire des représentations et croyances en Occident*, traduit de l'espagnol par Christine Girard et Gérard Grenet, Paris, Desclée de Brouwer.

3. Bibliothèque Omnim, Librairie Hachette, Paris, 1923.

4. C'est son auto-définition-satisfaction.

ouverts, les jambes nerveuses. Une ligne vertébrale saillante indiquerait de mauvais soins ou de la dégénérescence. Les ânesses ont le bassin plus large et les membres antérieurs plus grêles. Leur gestation dure 12 mois et elles mettent bas un seul petit. L'ânon se soigne comme le poulin, mais il est moins délicat : le protéger contre le froid et l'humidité et l'habituer à manger de bonne heure en le rationnant quant au lait. Le sevrer à 8 ou 9 mois en lui donnant pendant quelques jours de l'orge ou de l'avoine écrasée.

Sous notre climat, l'âne ne vit en moyenne que 20 ans, alors que sa longévité dépasse 30 ans dans les pays chauds. [...] En Sardaigne, on trouve une race naine et, dans l'Inde, une race qui ne dépasse pas 0m.75, c'est-à-dire la hauteur d'un très gros chien.

Le croisement de l'âne et de la jument produit le mulet.

Le cheptel, à Bussy-en-Othe :

Les nombreux professionnels qui utilisent l'âne en agriculture et en forêt jusqu' au XIX^e siècle ne doivent pas faire oublier les tuiliers, hommes des bois et de la terre, comme les charbonniers, les bûcherons et autres tâcherons sylvestres. Ils constituent à cette époque encore, l'essentiel des habitants d'un hameau de Bussy-en-Othe, La Ramée et font du « tête » leur assistant favori pour le transport des terres crues ou cuites, des bûrées et autres charges quotidiennes.

Au chapitre qu'il consacre à la toponymie des ânes charbonniers⁵, Alain Noël évoque la présence constante de ce quadripède aux côtés de l'homme, indispensable compagnon de besogne en forêt d'Othe depuis des temps fort anciens. Il évoque *l'âge de l'âne* et démontre avec justesse et précision sa prégnance omniprésente dans la toponymie othéenne, véritable estampille de la réalité. Nous nous réfèrons, comme lui, à l'article rédigé par Verrollot d'Ambly, consacré au canton de Brienon dans l'annuaire de l'Yonne de 1838, à propos de Bussy-en-Othe. Il remarque la singulière densité du cheptel asin⁶ dans ce lieu : *On y voit aussi énormément d'ânes, vrais furets⁷ des bois d'alentour, qui en exportent pour Joigny et les environs tout le bois mort sous forme d'échalas ou de fagots, avec une activité qui ne laisse pas de constituer une véritable et lucrative industrie. On dit vulgairement à Bussy, pour y exprimer en deux mots l'universalité de ces utiles animaux, que la maison de monsieur le curé est la seule où l'on n'en trouve pas.*

Les échalas sont destinés aux vignes des coteaux de Joigny mais également à celles de Bussy, réputées à cette époque, si l'on en croit l'appréciation du même chroniqueur : *Quelques vignes se remarquent sur les coteaux qui entourent pittoresquement le village, on y récolte un vin*

5. *Les lieux-dits – Essai d'archéologie verbale – La forêt d'Othe à l'âge moderne* Honoré Champion (pages 208 à 218).

6. Agriculture des cantons de Brienon et de Cerisiers, Annuaire statistique de l'Yonne, 1838 (pages 203 à 218).

7. L'assimilation de l'âne à un furet paraît originale, voire saugrenue. Elle évoque peut-être son fourmillement, sa vivacité, son agilité, sa curiosité, faisant disparaître ou apparaître l'animal dans les endroits les plus inattendus ?



Extrait de carte A.D. Yonne 3 O 155

estimé. Les anciens du pays, eux, ne peuvent en témoigner, le phylloxéra, comme partout, ayant produit les dégâts que l'on sait. Mais lorsque, de l'église Saint-Médard de Bussy l'on se rend à la Ramée, passant par la Gloriette, et que l'on gravit la côte par le lacet quasi alpin de l'actuelle départementale N°47 pour atteindre les 240 mètres d'altitude de cette partie de la forêt d'Othe, on peut encore apercevoir au sortir du virage trois perchées de vigne accrochées au flanc du coteau que le soleil du midi mûrit en vue de petites vendanges familiales...

Mais revenons à nos ânes. Monsieur le Curé de Bussy-en-Othe n'en possède pas. Pourtant, ce doux allié de l'homme n'accompagne-t-il pas le Christ, de la Crèche aux Rameaux ? Monsieur le Curé n'est donc pas démuni, du moins, symboliquement.

Plus sérieusement, parlons chiffres. En 1838, nous ne disposons d'aucun inventaire du cheptel. Lors du recensement de la population de Bussy-en-Othe de 1872⁸, les animaux domestiques sont, cette fois, dénombrés : officiellement, une centaine d'équidés (87 ânes et 12 mules) est déclarée, nombre quasi équivalent à celui des chiens (108).

Les habitants de Bussy, (hameaux compris de La Ramée, Villepied, Bailleul, Vorvigny, La Prévôté et du Moulin à vent) sont au nombre de 1214, cette année-là, répartis en 331 maisons et 401 ménages. Ce qui donne la

8. AD Yonne 7 M2 64.

moyenne d'un âne pour quatre foyers. Cette « densité asine » est cependant révélatrice des besoins de la population rurale et sylvestre, industrieuse et modeste. Le moindre coût engendré par l'acquisition d'un animal endurant, frugal et agile est rentable et permet à chaque foyer de survivre dans de meilleures conditions.

L'animation engendrée par les soins divers apportés à ce total de 5561 animaux, sans compter les abeilles et les chats, devait être des plus vives. Comment imaginer, alors, la quiétude fantasmée des citadins d'aujourd'hui, d'une campagne bercée par le hennissement des 210 chevaux, le braiment des 99 ânes et autres mules, le meuglement des 369 bovins, le bêlement des 718 moutons, le grognement des 61 porcs, le bêguettement des 34 chèvres, le bourdonnement des 236 ruches, le piaillerement des 3932 volailles et l'abolement des 108 chiens décomptés cette année-là, sans oublier la cloche de l'église rythmant la journée de labeur ?

Procès autour d'un *rossignol d'Arcadie*⁹ de forêt d'Othe :

L'affaire se passe entre 1835 et 1838.

Phal Job, cultivateur à la Ramée possède, comme tout un chacun à Bussy, un bourricot pour les besoins de sa petite exploitation familiale. Le compagnon des tâches quotidiennes, sans doute épuisé par les lourdes ânées répétées ne fait plus l'affaire. Il faut l'échanger pour un plus jeune et plus robuste. C'est ce que Phal Job négocie avec Etienne Balliat, marchand de bestiaux à La Tuilerie, hameau de Dixmont. Le marché est conclu, l'âne est échangé. Mais le cultivateur se fait prier pour s'acquitter du paiement prévu à la transaction : 48 francs. Lassé de ne pas être payé du solde de ce marché, après sans doute d'infructueux rappels pendant plus de deux ans, notre marchand, excédé, finit par envoyer l'huissier le 6 décembre 1837 chez son client indélicat afin de lui signifier sa citation à comparaître le 16 janvier 1838 devant Monsieur le Juge de paix.

Quelques jours avant, le 31 décembre, Phal Job rend visite à son cousin et voisin, Joseph Chat, tuilier de son état à La Ramée. Malheureusement pour lui, Etienne Balliat s'y trouve aussi ! Celui-ci, une fois de plus, lui réclame son dû. Job n'a pas l'argent pour le payer. Balliat exige alors de son débiteur qu'il lui rédige un billet de reconnaissance de dette, ce que ne peut refuser Job. Et l'on se met en quête de papier ; on en trouve, mais de plume et d'encre, il n'y en pas, chez le tuilier. C'est alors que, se sentant à court d'argument comme d'argent, mais pas à court d'idées et, pour échapper à la fâcheuse situation dans laquelle il s'est placé, Job, comme Pierrot dans la chanson, propose d'aller chercher la plume et l'encre chez la voisine et ... ne revint jamais !

Cependant, l'échéance du jugement approche. Et le 16 janvier 1838, Phal Job comparaît à son corps défendant, au Tribunal de Brienon, devant Maître Pierre-Olivier-Charles Fernel, Juge de paix du canton, assisté de son greffier Ambroise Sylvestre Gamard, afin de rendre compte de ses

9. Ironiquement, un âne. L'Arcadie, contrée du Péloponnèse, abondait en ânes. *Chanter comme un rossignol d'Arcadie* : chanter en brayant ou chanter comme un ignorant.

dettes¹⁰. Lors de cette audience, la justice n'impressionnera pas ce coquin de Job, quelque peu roué, qui ment effrontément, expliquant qu'il a payé Etienne Balliat à la Saint-Sylvestre dernière. Le marchand affirme le contraire et raconte la dérobade de Job. La justice remet alors à huit jours le procès, afin que le plaignant puisse apporter les preuves de ses affirmations.

Le 23 janvier, le Tribunal tient à nouveau séance ; Etienne Balliat a fait venir ses témoins :

- Etienne Dubé, 35 ans, tuilier demeurant à La Ramée ;
- Maurice Bauzonnet, 23 ans, marchand colporteur à Joigny ;
- François Marie Empereur, 24 ans, également marchand colporteur à Joigny ;
- Joseph Chat, 50 ans, tuilier à La Ramée ;
- Alexandrine Chat, 21 ans, femme d'Alexandre Loison, lui aussi tuilier à La Ramée.

Phal Job récuse le témoin Joseph Chat, comme étant son cousin germain à cause de sa première femme. Le tribunal admet cette récusation, mais entend cependant Joseph Chat et sa fille... et rend sa sentence : [...] *Considérant qu'à notre dernière audience Job a argué qu'il avait payé cette somme au demandeur le trente et un décembre dernier et que le demandeur a offert de prouver qu'au contraire ce jour là Job s'est obligé de lui faire un billet, est allé emprunter de l'encre et une plume et n'est pas revenu chez Chat où Balliat l'attendait*

Considérant qu'il résulte de l'ensemble des dépositions des témoins entendus dans la cause que chez Chat, Balliat a demandé de l'argent à Job qui lui a répondu qu'il n'en avait pas et que ce dernier a consenti à aller emprunter de l'encre et du papier pour faire ce billet

Considérant que bien que Job soit allé demander à Dubé une plume et de l'encre, le billet n'a pas été fait

Considérant que la conduite de Job nous porte à croire qu'il n'a point payé la somme qui lui est demandée et que les propositions qu'il a faites à Balliat avant l'audience de payer si celui-ci voulait lui accorder du temps, ne nous laisse aucun doute sur la légitimité de la réclamation de Balliat

Par jugement en dernier ressort condamnons le défendeur à payer au demandeur la dite somme de quarante huit francs, ensemble les intérêts à raison de cinq pour cent par an, sans retenue à partir du jour de la demande ; lesquels intérêts courront jusqu'à parfait paiement ;

Le condamnons en outre aux dépens que nous avons liquidé à la somme de trente sept francs soixante neuf centimes non compris les pièces de signification du présent jugement

Sur la demande de Job et du consentement de Balliat, accordons au S^r Job terme et délai d'un an à compter de ce jour pour se libérer de la somme principale et de ses intérêts mais disons qu'il payera les dépens dans la huitaine d'hui et que faute par lui de ce faire, il demeurera déchu du délai qui vient de lui être accordé pour le paiement de ladite somme principale et de suite contraignable pour le tout. [...]

10. Jugements des 16 & 23 janvier 1838 rendu par le Tribunal de Briéon, N° 4505, Archives privées.

moyenne d'un âne pour quatre foyers. Cette « densité asine » est cependant révélatrice des besoins de la population rurale et sylvestre, industrieuse et modeste. Le moindre coût engendré par l'acquisition d'un animal endurant, frugal et agile est rentable et permet à chaque foyer de survivre dans de meilleures conditions.

L'animation engendrée par les soins divers apportés à ce total de 5561 animaux, sans compter les abeilles et les chats, devait être des plus vives. Comment imaginer, alors, la quiétude fantasmée des citadins d'aujourd'hui, d'une campagne bercée par le hennissement des 210 chevaux, le braiment des 99 ânes et autres mules, le meuglement des 369 bovins, le bêlement des 718 moutons, le grognement des 61 porcs, le bégaiement des 34 chèvres, le bourdonnement des 236 ruches, le piailler des 3932 volailles et l'abolement des 108 chiens décomptés cette année-là, sans oublier la cloche de l'église rythmant la journée de labeur ?

Procès autour d'un *rossignol d'Arcadie*⁹ de forêt d'Othe :

L'affaire se passe entre 1835 et 1838.

Phal Job, cultivateur à la Ramée possède, comme tout un chacun à Bussy, un bourricot pour les besoins de sa petite exploitation familiale. Le compagnon des tâches quotidiennes, sans doute épuisé par les lourdes ânées répétées ne fait plus l'affaire. Il faut l'échanger pour un plus jeune et plus robuste. C'est ce que Phal Job négocie avec Etienne Balliat, marchand de bestiaux à La Tuilerie, hameau de Dixmont. Le marché est conclu, l'âne est échangé. Mais le cultivateur se fait prier pour s'acquitter du paiement prévu à la transaction : 48 francs. Lassé de ne pas être payé du solde de ce marché, après sans doute d'infructueux rappels pendant plus de deux ans, notre marchand, excédé, finit par envoyer l'huissier le 6 décembre 1837 chez son client indélicat afin de lui signifier sa citation à comparaître le 16 janvier 1838 devant Monsieur le Juge de paix.

Quelques jours avant, le 31 décembre, Phal Job rend visite à son cousin et voisin, Joseph Chat, tuilier de son état à La Ramée. Malheureusement pour lui, Etienne Balliat s'y trouve aussi ! Celui-ci, une fois de plus, lui réclame son dû. Job n'a pas l'argent pour le payer. Balliat exige alors de son débiteur qu'il lui rédige un billet de reconnaissance de dette, ce que ne peut refuser Job. Et l'on se met en quête de papier ; on en trouve, mais de plume et d'encre, il n'y en pas, chez le tuilier. C'est alors que, se sentant à court d'argument comme d'argent, mais pas à court d'idées et, pour échapper à la fâcheuse situation dans laquelle il s'est placé, Job, comme Pierrot dans la chanson, propose d'aller chercher la plume et l'encre chez la voisine et ... ne revint jamais !

Cependant, l'échéance du jugement approche. Et le 16 janvier 1838, Phal Job compare à son corps défendant, au Tribunal de Brienon, devant Maître Pierre-Olivier-Charles Fernel, Juge de paix du canton, assisté de son greffier Ambroise Sylvestre Gamard, afin de rendre compte de ses

9. Ironiquement, un âne. L'Arcadie, contrée du Péloponnèse, abondait en ânes. Chanter comme un *rossignol d'Arcadie* : chanter en brayant ou chanter comme un ignorant.

dettes¹⁰. Lors de cette audience, la justice n'impressionnera pas ce coquin de Job, quelque peu roué, qui ment effrontément, expliquant qu'il a payé Etienne Balliat à la Saint-Sylvestre dernière. Le marchand affirme le contraire et raconte la dérobade de Job. La justice remet alors à huit jours le procès, afin que le plaignant puisse apporter les preuves de ses affirmations.

Le 23 janvier, le Tribunal tient à nouveau séance ; Etienne Balliat a fait venir ses témoins :

- Etienne Dubé, 35 ans, tuilier demeurant à La Ramée ;
- Maurice Bauzonnet, 23 ans, marchand colporteur à Joigny ;
- François Marie Empereur, 24 ans, également marchand colporteur à Joigny ;
- Joseph Chat, 50 ans, tuilier à La Ramée ;
- Alexandrine Chat, 21 ans, femme d'Alexandre Loison, lui aussi tuilier à La Ramée.

Phal Job récuse le témoin Joseph Chat, comme étant son cousin germain à cause de sa première femme. Le tribunal admet cette récusation, mais entend cependant Joseph Chat et sa fille... et rend sa sentence : [...] Considérant qu'à notre dernière audience Job a argué qu'il avait payé cette somme au demandeur le trente et un décembre dernier et que le demandeur a offert de prouver qu'au contraire ce jour là Job s'est obligé de lui faire un billet, est allé emprunter de l'encre et une plume et n'est pas revenu chez Chat où Balliat l'attendait

Considérant qu'il résulte de l'ensemble des dépositions des témoins entendus dans la cause que chez Chat, Balliat a demandé de l'argent à Job qui lui a répondu qu'il n'en avait pas et que ce dernier a consenti à aller emprunter de l'encre et du papier pour faire ce billet

Considérant que bien que Job soit allé demander à Dubé une plume et de l'encre, le billet n'a pas été fait

Considérant que la conduite de Job nous porte à croire qu'il n'a point payé la somme qui lui est demandée et que les propositions qu'il a faites à Balliat avant l'audience de payer si celui-ci voulait lui accorder du temps, ne nous laisse aucun doute sur la légitimité de la réclamation de Balliat

Par jugement en dernier ressort condamnons le défendeur à payer au demandeur la dite somme de quarante huit francs, ensemble les intérêts à raison de cinq pour cent par an, sans retenue à partir du jour de la demande ; lesquels intérêts courront jusqu'à parfait paiement ;

Le condamnons en outre aux dépens que nous avons liquidé à la somme de trente sept francs soixante neuf centimes non compris les pièces de signification du présent jugement

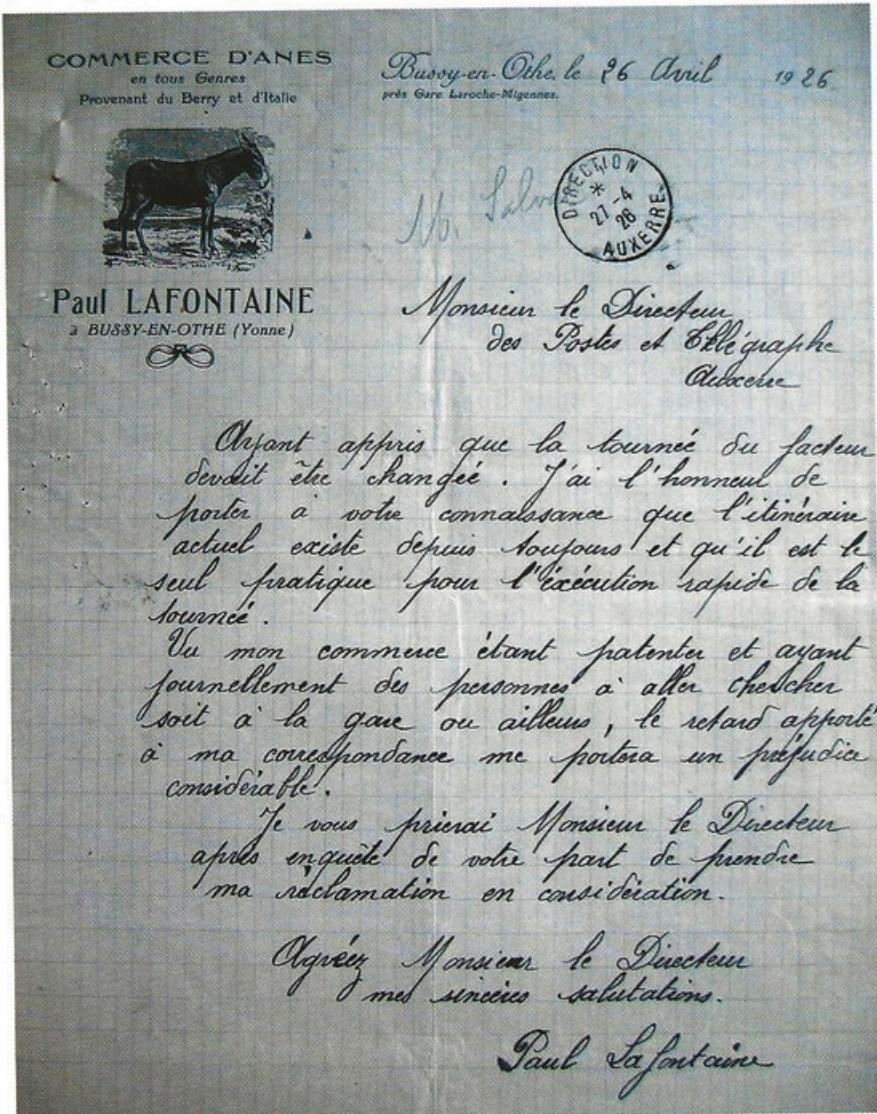
Sur la demande de Job et du consentement de Balliat, accordons au S^r Job terme et délai d'un an à compter de ce jour pour se libérer de la somme principale et de ses intérêts mais disons qu'il payera les dépens dans la huitaine d'hui et que faute par lui de ce faire, il demeurera déchu du délai qui vient de lui être accordé pour le paiement de ladite somme principale et de suite contraignable pour le tout. [...]

10. Jugements des 16 & 23 janvier 1838 rendu par le Tribunal de Briéon, N° 4505, Archives privées.

Total dû par Phal Job : 48 F + 37 F 9 c + intérêts + dépens = au moins le double ! Le comportement du pauvre Job n'eut pour résultat que de l'enfoncer un peu plus profondément dans une misère déjà effective.

Le marchand d'ânes de Bussy-en-Othe :

Orphelin de père à 17 ans, Paul Lafontaine obtient une dispense de service national le 17 février 1894¹¹ (sa grand-mère n'a d'autre soutien que lui pour subvenir à ses besoins). La même année, le 16 octobre, à Bussy-en-Othe, il épouse Eugénie Saulay, 23 ans, originaire du village



11. Registre des délibérations du Conseil Municipal de Bussy-en-Othe. Session ordinaire du 17 février 1893.

voisin d'Arces et cultivatrice à Bussy-en-Othe. Il est alors marchand de chevaux, comme l'était son père Appolinaire à Bussy-en Othe, comme son oncle, Alfred Lafontaine, à la Fourchotte (hameau de Brion) et comme son cousin Albert Fontaine¹², à Bussy-en-Othe, ces deux derniers, témoins au mariage. Cependant, dès 1903, dans la liste des électeurs de Bussy-en-Othe¹³, il apparaît comme marchand d'ânes et le restera jusqu'à sa mort le 7 novembre 1942, si l'on en croit la mention inscrite à l'acte.

A deux pas de l'église Saint-Médard, dans la rue du Putofourrey, il tient commerce au 67 (bâtiments aujourd'hui détruits au n° 7 de l'actuelle rue de la Forêt), où il vit avec sa femme et sa fille Olga, née en 1897.

Attentif aux exigences de ses clients, il s'est spécialisé dans le commerce d'ânes et complète celui de son cousin, marchand de chevaux. Il fait venir d'Italie et du Berry, des animaux réputés pour leur endurance. Mais il craint pour son négoce, car, en avril 1926, la Poste a décidé de modifier sa tournée et les commerçants craignent le pire. C'est la raison pour laquelle, le 18 avril 1926, il rejoint la pétition de onze marchands¹⁴ du village (dont ses tout proches voisins de la rue, Ernest Anatole Crétré, gendre Goupillon, boucher-charcutier, Bertine Giraud [Albertine Chalmeau, épouse Giraud] épicière-mercière, Anatole Pannequin, gendre Carré, balancier [instruments de pesage]) et prend part à la pétition transmise à la mairie de Bussy-en-Othe¹⁵. Les commerçants s'insurgent contre la modification de l'itinéraire de la tournée du facteur qui va retarder d'une heure (9 heures au lieu de 8 !) l'arrivée du courrier et disent-ils, perturber leur commerce. Le maire en place de l'époque, Monsieur Ardillaux et son conseil municipal, *considérant que la presque totalité des commerçants sont groupés dans la partie est du village qu'il est très important pour eux de recevoir leur courrier très tôt, donne à l'unanimité un avis favorable et demande à la Direction des Postes qu'il soit tenu compte de cette délibération en donnant satisfaction aux pétitionnaires*¹⁶.

Paul Lafontaine adresse, comme ses voisins, une réclamation personnelle à la Direction des Postes à Auxerre¹⁷. Nous pouvons ainsi découvrir le papier à en-tête dont il dispose pour faire valoir sa marchandise par une image de marque pittoresque et soignée. L'élégant spécimen de la race asine qui l'illustre est un « Grand noir du Berry », grand, ainsi qu'il est dénommé (le mâle mesure de 1,35 à 1,45 m au garrot), mais aussi fort, docile et vif à la foi. Reconnu pour ces qualités et sélectionné pour les besoins d'une agriculture pauvre, cet auxiliaire agricole était l'animal de trait par excellence des petits paysans et servait essentiellement aux labours ou au travail de la vigne¹⁸, parfaitement adapté donc, aux besoins locaux.

12. La similitude des patronymes Fontaine et Lafontaine, entraîne parfois des erreurs.

13. AD Yonne, 4 E59 K1.

14. Dans ces onze « marchands », sont mêlés le médecin, le notaire, trois marchands de bois, deux maçons et le boulanger.

15. Registre des délibérations du Conseil Municipal de Bussy-en-Othe.

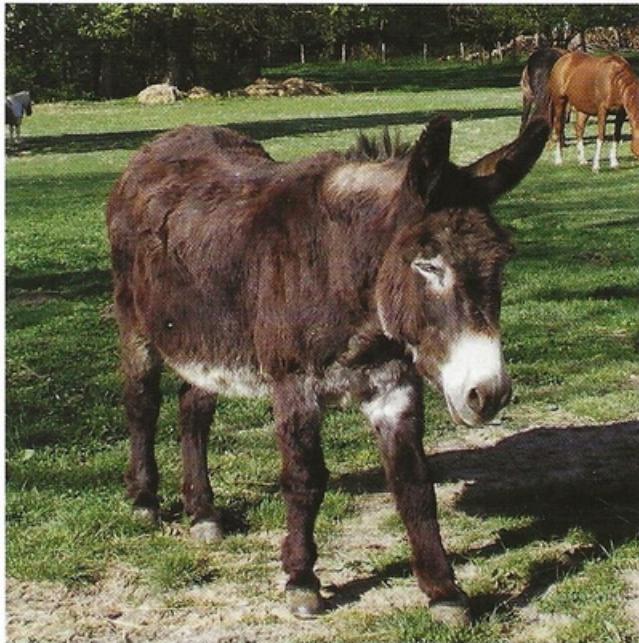
16. Le maire obtiendra finalement gain de cause de la Direction des Postes.

17. A.D. Yonne 2 O 706 - Les esprits nostalgiques du professionnalisme des P.T.T. remarqueront la rapidité d'acheminement de ce courrier.

18. Site internet de l'AFAGNB (Association Française de l'Âne Grand Noir du Berry). De nos jours, la docilité de cette race le fait utiliser en équithérapie. Ce sont également ces

Le dernier âne de La Ramée :

Il est, à La Ramée, le dernier descendant de sa race. A l'aise dans son pré, soigné comme l'unique, c'est Martin, oui, l'âne Martin, comme plus d'un. Il broute le chardon et se régale de carottes là où les trous à terre¹⁹ ont laissé leur béance. Choyé comme ses cousins par un maître attentif descendant de tuiliers évoqués plus haut, Martin ne redoute ni le bât, ni la selle et coule des jours tranquilles. Placide, il n'attend que la caresse des enfants et le cadeau d'une pomme.

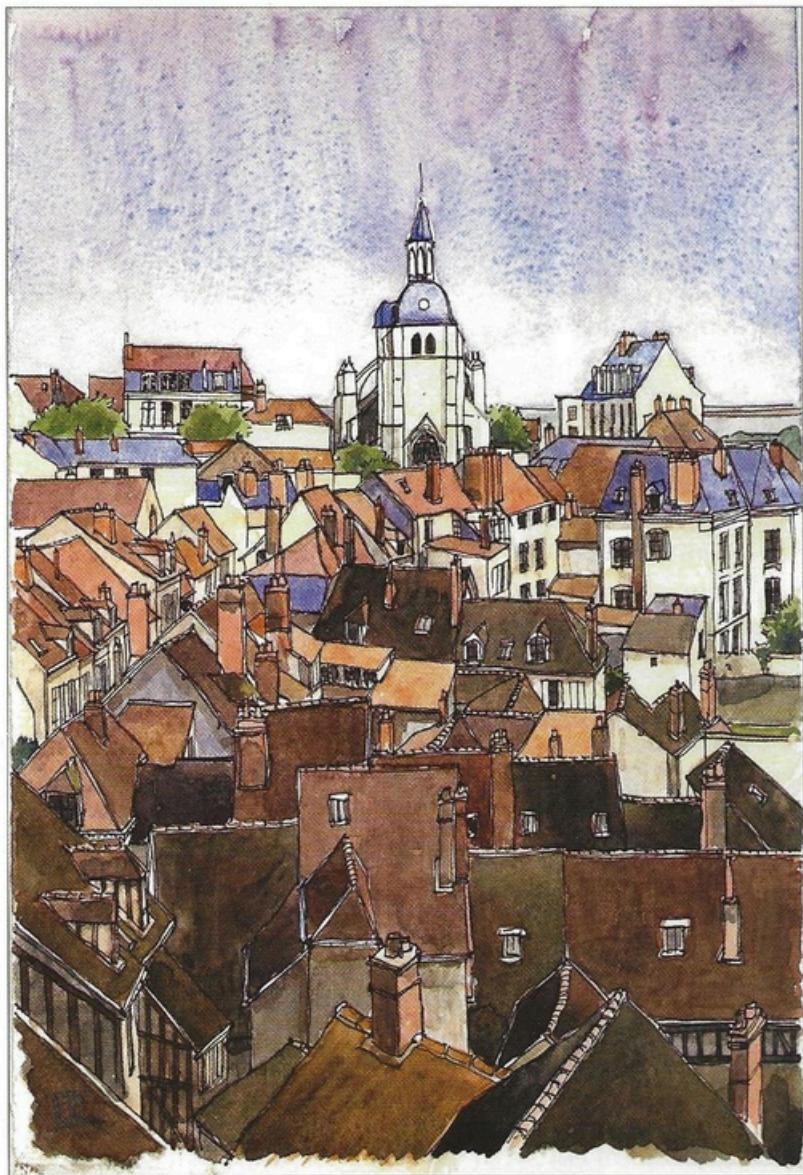


En conclusion ! pour ne jamais perdre le nord...²⁰

ânes qui sont présents dans le film de Jacques Tati, *Jour de Fête*, tourné en 1947 à Sainte-Sévere-sur-Indre, chef-lieu de canton de ce département berrichon, célèbre à plus d'un titre.

19. Terrains où l'on extrayait l'argile.

20. Philippe et Claude Makédonsky. *Recensement des girouettes historiées dans le département de l'Yonne*, édité à compte d'auteur : Girouette de Villebougis, D 70 (page 88).



Jean-Paul Delor, *Les toits de Joigny, l'église Saint-Jean et le château*, aquarelle.

Les flammes postales de type SECAP de Joigny

Michel WOROBEL

À l'heure où les flammes postales disparaissent pour ne pas dire ont disparu (car on peut encore en rencontrer quelques unes sur le courrier), il devient possible de faire un inventaire des flammes qui furent en service au bureau de poste de Joigny. Quel vecteur publicitaire pour l'époque ! La maison du patrimoine, la vue sur la colline de Joigny, un événement comme la foire ou le forum des associations, Marcel Aymé, et pour finir le Tour de France cycliste. Tous ces symboles ont voyagé et représenté la ville de Joigny dans de nombreux pays.

1 – Présentation de la machine SECAP

Après la machine Daguin (qui a fait l'objet d'un précédent article), le bureau de poste de Joigny fut doté d'une machine dite SECAP.

Après une collaboration avec la firme britannique Frankers, la Société d'Etudes et de Construction d'Appareils de Précision (SECAP) a fabriqué ses propres matériels à partir de 1949. Les flammes SECAP sont, de très loin, les plus utilisées de France. Cette machine offre la possibilité de mettre la flamme soit à droite soit à gauche.

Principales caractéristiques :

Les flammes muettes comportent cinq lignes ondulées, « montantes » ou « descendantes » (selon le montage du bloc flamme), placées à gauche ou à droite du cachet à date.

Les flammes à texte ou illustrées peuvent être également montées à gauche ou à droite. Depuis le 1^{er} janvier 1978, elles sont – théoriquement – à gauche avec en dessous un rappel de la date.

L'Administration et, par voie de conséquence, les collectionneurs distinguent trois modèles de flammes non muettes :

- modèle 1 : texte de trois lignes ou 45 caractères bâton maximum (voir §4)
- modèle 2 : texte de plus de trois lignes ou plus de 45 caractères
- modèle 3 : lettres stylisées ou illustration (voir ci-dessous Président de la République)

Un exemple de marques de franchise : *Président de la République*



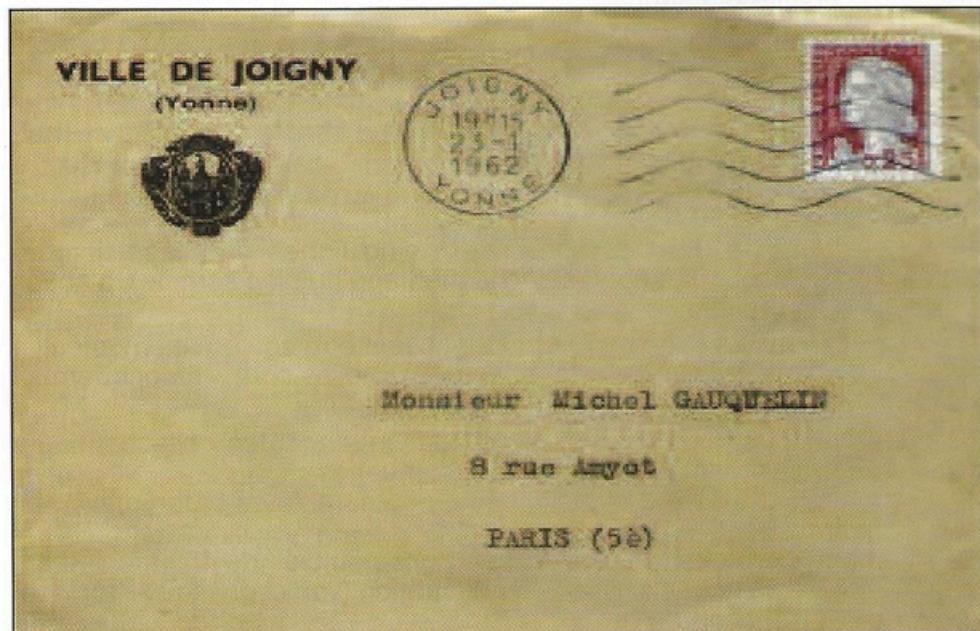
Attention si les cachets à dates sont principalement circulaires, cela ne fut pas toujours le cas. On trouve par exemple des cachets ondulés (courrier convoyeur), hexagonaux (recettes rurales)... utilisés parfois bien longtemps après qu'ils eurent officiellement disparu. A noter aussi : des machines SECAP sont utilisées, avec ou sans flamme, par des Chèques postaux (très petit cachet). D'autres servent à des oblitérations temporaires dont les formes pouvant être très variées alors :

- marques de Port Payé dans le bloc dateur, dans la flamme
- Marques de retour à l'envoyeur
- Cachet à date remplacé par un bloc de lignes ondulées

Les machines SECAP ont fait leur apparition en France en 1950 et vont devenir progressivement l'équipement majoritaire des bureaux de poste. Il faudra attendre le début des années 1990 pour voir leur suprématie battue en brèche par l'arrivée d'un nouvel équipement : la MEGRAS (caractérisée par un bloc dateur à double cercle).

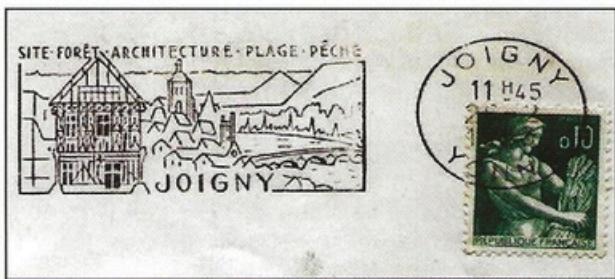
La première date observée pour Joigny est de 1955 avec une flamme comportant 5 lignes ondulées.

2 – Les flammes avec blocs dateurs sans le code postal 89



Le charme des vieilles enveloppes « ocres » avec l'en-tête illustré de la ville de Joigny. Dans le bloc dateur : « Joigny / Yonne ». Dans le bloc oblitérant à droite : 5 lignes ondulées dites montantes (voir une flamme avec lignes ondulées descendantes au paragraphe 3).

Le charme des blocs publicitaires faisant la promotion des attractions touristiques de Joigny. Charme aujourd'hui pratiquement disparu avec la ré-organisation du service courrier de la Poste et ses nouvelles machines à grand rendement.



Le bloc dateur est placé à droite. La position de ces deux éléments a longtemps fait discussion entre la Poste et les philatélistes :

- bloc dateur oblitérant le timbre : on risque de ne plus pouvoir lire la date (le cachet de la Poste faisant foi à cette époque !).
- flamme oblitérant le timbre : le message voulu n'est plus lisible.

D'où des flammes tantôt à droite, tantôt à droite, une solution est venue en 1978 avec la flamme à droite comportant en bas un rappel de la date (voir le paragraphe 4).

Mais la Poste se fait aussi sa propre publicité : seulement un seul bloc flamme qui doit circuler dans tout le département. *A priori* cette flamme n'a fonctionné que 5 jours à au bureau de poste de Joigny.

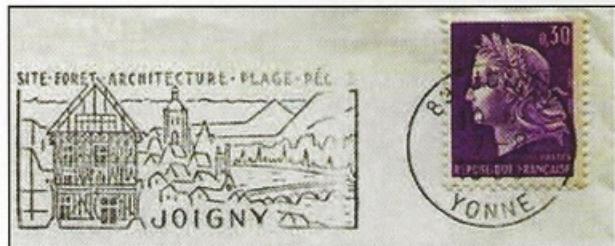


3 – Les flammes avec blocs dateurs comportant le code postal 89

Dans le bloc dateur : « 89 Joigny / Yonne » apparaît le code postal du département de l'Yonne. Flamme à droite avec 5 lignes ondulées descendantes.



Dans le bloc dateur « 89 Joigny / Yonne ». Bloc flamme à gauche : on retrouve le même bloc flamme publicitaire pour Joigny que précédemment.



Flamme à droite, publicité pour les P.T.T. selon une campagne nationale de recrutement et publicité pour la Foire exposition de Pâques. Cette dernière flamme publicitaire locale et temporaire annonce une manifestation « ponctuelle ». Elle est en général mise en service quelques mois avant la manifestation à la place de la flamme publicitaire permanente « touristique ». Souvent on retrouve le même bloc-flamme d'une année sur l'autre.

A remarquer la place inhabituelle du timbre : c'est la marque d'envois effectués par un philatéliste qui veut que l'oblitération soit la plus nette, la plus lisible possible !

Flamme publicitaire de la Poste lors de sa campagne pour encourager les usagers à mettre le code postal à deux chiffres du département dans l'adresse. La première flamme est souvent appelée « Grande pensée » et la seconde « Petite pensée ». On remarquera la Poste n'a suivi son propre conseil que pour la seconde flamme, la première ne comportant que le code postal 89 du département.

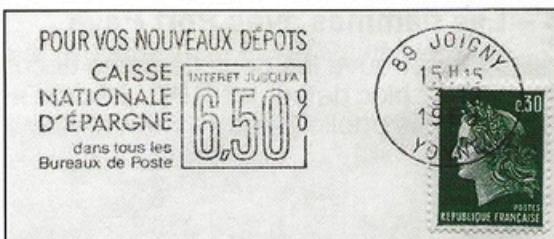
Flamme à droite : grande campagne publicitaire de la poste pour la mise en place du code postal à 5 chiffres. Ce n'est plus le code postal du département mais celui de la commune d'arrivée qui est demandé. Le nombre 15¹ qui apparaît sous la flamme, à droite, se répète en oblique en travers de l'enveloppe : ce sont des marques de tri mécanique imprimées par des machines rotatives. Il s'agit de marques de contrôle et non de marques d'indexation destinées à des machines trieuses. Deux grandes périodes pour ces MTM comme les nomment les collectionneurs :

1. 15 correspond à une trieuse installée au centre de Marseille-gare à partir de mai 1972.



- de 1959 à 1970 : ces marques sont frappées à sec et au verso des lettres
- à partir de 1970 : elles sont encrées et au recto.

Ci-dessus, publicité de la Poste pour son Livret de Caisse 'Epargne : jusqu'à 6,50 % ! Campagne publicitaire pour une exposition internationale de philatélie à Paris en 1975.

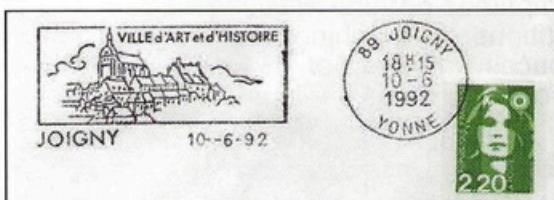
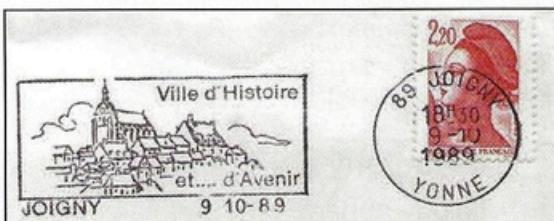


4 – Les flammes avec la date dans le bloc publicitaire

Deux flammes très semblables tout au moins au niveau du graphisme mais le changement de texte n'est certainement pas anodin. « Ville d'histoire et... d'avenir » devient « Ville d'art et d'histoire » probablement au moment où la ville de Joigny a obtenu ce label. Mais pourquoi occulter soudain son « avenir » ? Graphiquement en bas du bloc flamme Joigny est écrit en plus gros caractères.

Flamme émise à l'occasion du centenaire de la naissance de Marcel Aimé à Joigny et flamme temporaire pour annoncer Le Forum des Associations.

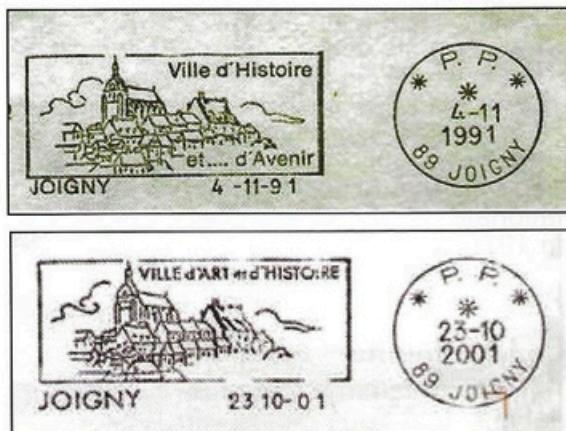
Les flammes qui concernent le Tour de France sont probablement les dernières flammes publicitaires de Joigny : il fallait un événement national comme le Tour de France pour obtenir cette flamme².



2. Pour l'anecdote, mais aussi avec un peu de regrets, cette année là, l'Amicale Philatélique Auxerroise fêtait son centenaire et a reçu un non catégorique à sa proposition de flamme pour cette occasion.

5 – Les flammes avec Port Payé

On retrouve les deux flammes décrites au paragraphe précédent en Port Payé : bloc dateur « * P.P.* / 89 JOIGNY ». Ces flammes sont utilisées lors d'envois publicitaires en grands nombres.



La vue panoramique de Joigny, Ville d'Art et d'Histoire, figure sur les deux flammes avec Port Payé (PP)

6 – Joigny sur une flamme du centre de Sens PPDC

Joigny apparaît sur une flamme de Sens PPDC³. Cette flamme est imprimée par une machine Toshiba. Sommairement, ces nouvelles générations de machines sont gérées informatiquement par des cartes à puces : impression de type « jet d'encre » alors que les flammes SECAP sont imprimées par la pression d'un bloc gravé sur l'enveloppe.



Joigny, étape du Tour de France, est probablement l'une des dernières flammes de ce type à avoir été utilisée

238

3. Le sigle PPDC signifie « plateforme de préparation et de distribution du courrier ».